Bulletin administratif n° 10, octobre 1911, pp. 1114-1116

veux blanchis avant l'âge, je reconnus bien les traits de Marius Chave ; il me reconnut aussi, mais avec effort, comme s'il fouillait des souvenirs lointains. L'expression de ses yeux me déconcerta. Leur flamme d'autrefois était éteinte, il n'y avait plus en eux que le reflet d'une intelligence d'enfant.

C'était la fin! Le voici au seuil du tombeau.

Gardons en bonne place, chers concitoyens, le souvenir de Marius Chave, qui de notre pays fit son pays par prédilection et qui le servit de façon irréprochable!

Au nom du Conseil municipal, au nom de tous vos compatriotes, je vous salue, avec émotion, pour la dernière fois, ami!

Que la terre vous soit légère! Et si tout n'est pas fini dans la nuit du tombeau... grand mystère! que la lumière éternelle brille pour vous! « *Et lux perpetua luceat eis* ».

Et vous sa femme et sa fille, que j'ai vu gravir à côté de lui le dur calvaire des dernières années, vous qui, admirablement résignées et courageuses, l'avez aidé à porter la lourde croix imposée, je m'incline respectueusement devant vous et, de tout cœur, je vous adresse l'hommage de mon affectueuse sympathie.

La Commission régionale.

HARANG (Camille)

Châlons 1875.

Le 29 septembre 1911 s'éteignait, à Maizières-les-Toul, notre excellent camarade Harang.

Son état de santé l'avait obligé à abandonner, en juin 1908, la direction des Fonderies de la Société Hardy-Capitaine et Cie, de Mouzon (Ardennes).

Malgré un mieux sensible, qui s'était d'abord manifesté, grâce à un régime des plus sévères, son entourage ne conservait plus d'espoir, surtout que le malade s'affectait beaucoup de son inaction forcée.

Ses obsèques ont été célébrées le 1er octobre à Maizières-les-Toul; toute la population avait tenu à l'accompagner à sa dernière demeure pour

témoigner de sa sympathie envers l'une des familles les plus estimées de la contrée.

En l'absence de M. Thiolère, président du Groupe régional, empêché, notre camarade Lafargue, ami du regretté défunt, déposa sur son cercueil la couronne de la Société et lui adressa le dernier adieu.

ALLOCUTION DE M. J. LAFARGUE (Aug. 1889).

Mesdames, Messieurs,

C'est avec une profonde émotion que je viens, au nom du Groupe de Meurthe-et-Moselle de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers, et en l'absence de M. Thiolère, notre Président, dire un dernier adieu à notre camarade Harang, dont une longue maladie a triomphé de la robuste constitution.

C'est au nom de tous aussi et en mon nom personnel que je viens exprimer nos témoignages de condoléance et d'admiration à l'épouse dévouée qui s'est dépensée sans compter pour conserver à notre Camarade l'espérance, je dirai plutôt l'illusion d'un retour à une meilleure santé.

Certes, nul mieux que moi, qui ai connu M. Harang en pleine santé, alors qu'il habitait Montluçon, ne peut se rendre mieux compte du supplice qu'aurait été pour lui la renonciation définitive à ses anciennes occupations.

Notre camarade Harang fut, en effet, un travailleur infatigable, toujours sur la brèche, sans ménagement aucun pour arriver à la perfection dans tout ce qu'il faisait.

Après de sûres études à l'École de Châlons, d'où il sortit en 1878, il débuta dans l'industrie de la fonderie, au Valdoie, près Belfort, dans la maison Chaudel-Page; il fit son service militaire dans l'artillerie et devint plus tard officier de réserve; il entra à la Compagnie des Forges de Châtillon-Commentry à l'important service de la moulerie d'acier des Usines Saint-Jacques, à Montluçon; enfin, en 1900, il devint directeur des Fonderies de la maison Hardy-Capitaine et Cie, à Nouzon (Ardennes).

Dans toute sa carrière, M. Harang, par son zèle, par sa compétence, par ses relations empreintes de la plus grande bonté, ne s'était acquis que des sympathies; son dévouement pour tous : supérieurs, inférieurs et amis, n'avait d'égal que sa grande modestie.

J'arrête là, mon cher ami, les éloges que vous n'avez jamais goûtés et, avec un profond serrement de cœur, je vous dis adieu!

Que les témoignages de sympathie de tous ceux qui, de fait ou de cœur, vous accompagnent jusqu'à votre dernière demeure, procurent une consolation à toute votre famille et en particulier à Mme Harang.

La Commission régionale.